

## COMMUNIQUE

**Taxe carbone : « Je propose une table ronde Gouvernement/Industrie pour trouver une solution conciliant l'objectif de compétitivité avec celui de lutte contre le changement climatique » déclare Yvon Jacob, Président du Groupe des Fédérations Industrielles (GFI).**

« La décision du Conseil Constitutionnel annulant la taxe carbone a au moins un mérite : celui de reconnaître qu'il est juridiquement impossible de concilier la création d'une taxe carbone nationale sur la production avec l'objectif de préserver la compétitivité de l'industrie localisée en France par rapport à celles des autres pays européens qui en sont pratiquement exonérées » souligne Yvon Jacob, Président du Groupe des Fédérations Industrielles (GFI).

Le GFI rappelle que l'industrie manufacturière -hors production d'électricité- compte aujourd'hui pour 25 % des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), et que depuis 1990, l'industrie est le secteur qui a le plus réduit ses émissions (-25 % à -30 % en moyenne selon les activités) en engageant d'importants investissements.

En second lieu, l'Union Européenne a décidé, sous Présidence française de l'Union, d'un paquet climat-énergie qui prévoit une nouvelle réduction pour l'Europe de 20 % des émissions d'ici à 2020, en décidant des moyens adéquats pour y parvenir (système de mise aux enchères de quotas d'émission de CO<sub>2</sub>).

Le GFI rappelle aussi que l'échec relatif de la Conférence de Copenhague (absence d'engagements chiffrés des grands pays tiers émetteurs de CO<sub>2</sub>), doit amener à une prise de conscience : les engagements pris par l'Europe altèrent la compétitivité des industries françaises et européennes par rapport aux industries du reste du monde.

Le Gouvernement entend préparer un nouveau dispositif, susceptible d'être appliqué au 1<sup>er</sup> juillet 2010. « Dans le cadre des États Généraux de l'Industrie, je propose au Gouvernement de nous mettre très vite autour d'une table pour trouver les moyens de préserver totalement notre compétitivité industrielle : il ne peut y avoir une nouvelle taxe sans la compenser intégralement pour toutes les entreprises industrielles. En situation de crise, soyons cohérents pour l'emploi, l'investissement, l'exportation, le niveau de vie de nos concitoyens » conclut Yvon Jacob.

**Contact presse :**

Solange Stricker / Christina Bel  
Solange Stricker & Associés  
Tél : 01 40 71 06 97  
Fax : 01 40 71 07 28

**Contact GFI :**

Thierry Noblot  
Tél : 01 47 17 60 06  
Fax : 01 47 17 60 80